

Assesse, le 27 avril 2012

Assesse – Opération de développement rural

Compte-rendu de la réunion du groupe de travail « Mobilité » le 24 avril 2012

Participants :

ANDRÉ Philippe, BEAUDRY Jean-Bernard, BINAMÉ Domine, BOUCHER Dominique, BOUSMAN Eric, CHARLES Patricia, COLIGNON Patrick, CORNELIS Guy, DE BRUYN Alain, DELFOSSE Julien, DETRAUX Didier, DISCLEZ Dominique, DUMONT Thierry, FONTAINE Corentin, FRIPIAT Joseph, HAMBURSIN Nicolas, LANTONNOIS André, LAURENSIS Jean-Luc, LAURENT Muriel, LISSOIR Annick, MAGNETTE Philippe, MARÉE Laurent, MARLOYE Michel, MARTIN-SCHMETS Benoît, MINE Marie-France, MOSSIAT Béatrice, MOSSIAT Frieda, MOSSIAT Jean-Luc, POTIER Monique, RABADAN MOSSERAY Bernadette, REMACLE Fabrice, SANGIORGIO Nicolas, STASSART Jean-Marc, STERPIN Daniel, TARGEZ Michel, ULENS Ingrid et VERLINDEN Bert

Pour le Collège Communal : BOUVEROUX Luc, DANS Monique, PIERSON Marc et TASIAUX Pierre

Pour le Conseil Communal : BALLEZ Paul et WANT Didier

Pour l'Administration communale : GILSON Sylvie

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : WANZOUL Audrey et DONATI Jessica

Pour le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) : HERMANS Céline

Pour la Zone de police des Arches : HENIN Philippe,

Excusés :

HUMBLET Sébastien, BURLET Alain, DAUWEN Marcel, GOFFIN Emilie, LECHIEN Christophe, MARCOLINI Nadia et ROYER Michel

EN RÉSUMÉ - À RETENIR

- Sur base du diagnostic participatif, le GT a proposé plusieurs projets à mettre en œuvre dans les 10 prochaines années. Ceux considérés comme prioritaires par les personnes présentes sont :
 - création de liaisons entre les quartiers et entre les villages
 - aménagement des cœurs de villages pour favoriser la mobilité douce (et non pas favoriser le « tout à la voiture »)
 - aménagements sécurisés pour les piétons et cyclistes pour promouvoir une mobilité vers les écoles et les gares/arrêts SNCB
 - sécurisation aux arrêts SNCB (à Florée et Assesse principalement) / aménagement des accès aux quais/ sécurisation du pont de la gare d'Assesse
 - aménagement et/ou entretien de parkings sécurisés (automobiles et vélos)
 - aménagement de points noirs problématiques en matière de sécurité routière
 - mise en place d'actions préventives (sensibilisation et aménagements) et curatives (contrôles)
 - centralisation et développement des offres et demandes de covoiturage

Les questions à poser à la Commune, au TEC et/ou à la SNCB feront l'objet d'un suivi spécifique. Le GT sera informé des réponses apportées.

Une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera installée après les élections communales (début 2013); elle prendra connaissance des résultats des réflexions de l'ensemble des GT.

1. Le contexte

La réunion se déroule dans le cadre de l'opération de développement rural (ODR) que mène la Commune. Assesse est une commune dans laquelle les mandataires ont choisi de faire participer les habitants aux choix des actions à mener. Cela veut dire que les habitants sont informés des problèmes ou des projets, qu'on les consulte sur leurs besoins, qu'on leur demande leur avis sur un problème ou un projet, qu'on les fait participer à la réalisation des projets.

Pour rappel, le but de la démarche est de proposer un programme d'actions, appelé PCDR (Programme Communal de Développement Rural) au Conseil communal ; actions à mener dans toute l'entité, dans tous les domaines de l'intervention communale, sur une période de 10 ans.

Dans tous les domaines, la mobilité incluse... thématique qui n'a pas encore été abordée au cours des précédentes réunions ; alors qu'elle fait l'objet d'une proposition d'objectif par le Bep (auteur du PCDR) « Mettre en place une politique globale et cohérente en matière de mobilité ».

2. Objectifs et déroulement de la soirée

2.1. Objectifs

- informer les participants de la situation actuelle en matière de mobilité
- sensibiliser les participants à la transversalité de la thématique
- connaître l'avis des participants sur les principales pistes à investiguer, actions à mener

2.2. Déroulement

1^{ERE} PARTIE, ASSESSE AUJOURD'HUI...

- Présentation de la situation actuelle de la commune en matière de mobilité, principalement à travers différents témoignages

2^{IEME} PARTIE, QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?

- Rapide synthèse des demandes formulées au cours des précédentes démarches de consultation
- Réflexions en sous-groupes, par village, pour compléter les pistes à investiguer

Dans un premier temps, la mobilité est abordée par village. Elle sera abordée à l'échelon communal lors d'une prochaine étape.

3. Préalable théorique

Qu'est-ce que la mobilité ?

La mobilité est un vaste sujet car elle comprend la gestion du trafic et la sécurité routière mais pas seulement...

L'essor de la voiture individuelle et la politique du « tout à la route » ont laissé quelques temps les voies lentes tomber en désuétude... (à l'exception de l'usage agricole, et de quelques passionnés...).

Aujourd'hui, on assiste à un véritable regain d'intérêt pour ces petites voies (davantage d'accès, d'aménagements qu'auparavant), ainsi que pour une mobilité alternative au sens large : transports en commun, co-voiturage, intermodalité, télétravail, etc.

Les limites du « tout à la route » sont principalement le coût grandissant de l'utilisation individuelle de la voiture (coût qui touche tout le monde...) et le besoin de bouger. L'utilisation de la voiture n'encourage pas l'exercice physique (élément qui contribue à une bonne santé de l'individu).

Ainsi, différents modes et types de déplacements sont à envisager ; au regard desquels on retrouve certaines initiatives et/ou aménagements répondant aux besoins de publics spécifiques.

- Pour plus de détails, voir l'annexe 1 du présent compte-rendu.

4. Assesse aujourd'hui...

4.1. Présentation de la situation actuelle d'Assesse en matière de mobilité

La Commune d'Assesse a une position géographique intéressante, ce qui a pour conséquence certains avantages pour accéder aux communes telles que Namur, Liège, Bruxelles, Charleroi, mais également Ciney et Marche.

La commune est en effet desservie par différents réseaux routiers (vers Namur et Bruxelles ainsi que vers Ciney et Luxembourg via la N4 qui traverse la commune du Nord-Nord-Ouest au Sud-Est et l'autoroute E411 qui traverse la commune du Nord-Nord-Ouest au Sud-Sud-Est). La route régionale N946 traverse également l'Est de la commune du Nord au Sud.

Tous les villages de la commune ne sont pas sur le même pied d'égalité. La situation est ainsi variable d'un village à l'autre. Seul Courrière est un véritable nœud de communication (accès à l'autoroute E411, à la N4, dispose d'arrêts de bus et de train). La situation de Crupet, Florée ou Yvoy est fort différente. Il convient aussi de préciser que la localisation géographique de la commune comporte des inconvénients pour certains villages assaillis par le trafic de transit, comme Sorinne-la-Longue par exemple.

Outre ce réseau routier local, la commune comporte des circulations lentes, dispose d'un service de transports à la demande et est desservie par les transports en commun. Ces éléments ont fait l'objet d'une courte présentation par les acteurs de terrain concernés (leurs interventions sont envoyées en même temps que le présent compte-rendu).

MOBILITE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

>Alain de Bruyn (président de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité)

MOBILITE DOUCE ET CHEMINEMENTS LENTS

>Daniel Sterpin (secrétaire du groupe de travail Chemins et sentiers publics assessois)

MOBILITE TOURISTIQUE

>Domine Binamé (employée à l'Office du Tourisme d'Assesse)

MOBILITE POUR TOUS

>Dominique Boucher (membre de l'asbl Centre d'Accueil, d'Information, d'Animation et de Coordination)

SECURITE ROUTIERE ET AMENAGEMENTS

>Philippe Henin (commissaire de Police des Arches) et Thierry Dumont (services techniques communal)

TRANSPORTS EN COMMUN

MOBILITE SCOLAIRE

>Céline Hermans (auteur de PCDR - Bureau économique de la Province de Namur)

MOBILITE : APPROCHE PARTICIPATIVE GLOBALE ET TRANSVERSALE

>Audrey Wanzoul (agent de développement Fondation rurale de Wallonie)

4.2. Questions posées par les participants

1. Problème de fléchage inadapté sur Sorinne-la-Longue-la-Longue.

La situation de Sorinne-la-Longue est problématique : le village n'est composé que de voiries locales. Or, les liaisons vers l'autoroute et la N4 sont fléchées via ces routes locales. Il y a donc un problème de transit via des voiries inadaptées.

Réponse du commissaire Henin : La voie est publique pour tout le monde sauf sous certaines conditions bien précises. Pour pouvoir répondre à ces conditions, il est possible de hiérarchiser les voiries notamment dans le cadre d'un Plan communal de mobilité (PCM). Cet outil permet de déterminer un sens de circulation et les autorités pourront alors aménager les voiries en fonction en exploitant l'arsenal légal à leur disposition (on ne fait pas ce qu'on veut).

Il est évident que le village de Sorinne-la-Longue fait l'objet de circulations de transit (Cf. les analyses réalisées). A ce stade, sans PCM, la Commune d'Assesse ne peut donc se limiter qu'à des analyses et aménagements spécifiques.

Au niveau de la répression, il y a deux cas de figure : moins de 15% de contrevenants (lors du placement de radars), c'est alors un problème de police locale ; si plus de 62% de contrevenants, c'est alors un problème plus large dû à la configuration des lieux (d'autres organismes sont alors à solliciter). De plus, la peur du gendarme est relative et des contrôles réguliers ne font pas forcément baisser le nombre de PV. La présence policière ne résout pas le problème de manière permanente.

Les participants soulignent que visualiser la présence policière conscientise et rappelle la législation, de même que les panneaux qui affichent la vitesse en temps réel. Une autre solution serait la perception immédiate car cela fait perdre du temps aux gens.

2. Dans le cadre d'un plan de déplacements scolaires (PDS), est-il possible d'ouvrir les transports scolaires au public ?

Réponse : Le transport scolaire est réservé aux élèves des écoles.

3. Quelles solutions pour la sécurité aux abords des écoles où il n'y a pas de parking ni d'aménagements adaptés ?

Réponse : L'élaboration d'un plan de déplacements scolaires permet de proposer des solutions adaptées et concertées à ce type de problème par la réalisation d'aménagements mais aussi par la sensibilisation des différents acteurs de la problématique (parents, enseignants, élèves,...).

5. Quels enjeux pour demain ? Résultats des échanges

- Les demandes formulées POUR L'ENTITE D'ASSESE au cours des précédentes démarches de consultation sont reprise en annexe 2 du présent compte-rendu.

Les différentes pistes à investiguer/actions à mener, PAR VILLAGE, émises par les participants sont regroupées ci-dessous (propositions issues du travail en sous-groupes).

- Les propositions considérées comme prioritaires par la majorité des personnes présentes à la réunion sont soulignées

Mobilité douce et cheminements lents

Pourquoi ?

- Pour faciliter les déplacements de tous, et plus particulièrement ceux des enfants (de plus en plus nombreux dans l'entité d'Assesse) et des adolescents, jeunes mamans et personnes âgées.
- Pour la sécurité des jeunes enfants
- Pour des déplacements domicile-lieu de travail dans le but de diminuer le nombre de voitures sur les routes dans l'entité d'Assesse
- Pour les habitants mais également pour les touristes résidentiels et de passage
- Pour plus de sécurité dans les déplacements intervillages
- Pour préparer la transition vers une société de l'après pétrole
- Pour retrouver du plaisir et de la convivialité dans les déplacements
- Pour rejoindre le centre du village (Assesse)

Comment (idées de projets) ?

*Appel à des bénévoles pour le GT « Chemins et sentiers publics assessois » pour le village de Maillen (en cours)

- Mise à disposition de matériel ??? (à préciser)

Par ordre de priorité,

*Création de liaisons pour faciliter la mobilité douce et sécuriser les déplacements des cyclistes et piétons entre les différents quartiers et villages de l'entité _ Associer le groupe Chemins et sentiers publics d'Assesse_ en cours mais à poursuivre !

De manière à éviter d'emprunter la N4, développement du réseau cyclable (aménagement de pistes cyclables), réouverture de sentiers praticables et/ou leur aménagement, leur entretien. Ces réalisations ont pour but principal une utilisation quotidienne (autre ? complémentaire ? à celle de loisirs/ aménagements praticables : bitume, béton, dolomie... si jugé nécessaire). Notamment :

- Réhabilitation du chemin reliant les villages de Sorinne-la-Longue et Courrière
- Création de liaisons entre les quartiers (Hameau, Pourrain, Fagne et Jassogne pour le village d'Assesse).
- Création de liaisons entre Assesse > Florée- et Chemin de la rue Magimpré > zoning de la Fagne
- Création de liaisons reliant le village de Sart-Bernard > Maillen et Sart-Bernard > Naninne
- Création de liaisons Courrière > Assesse et Courrière > Sart-Bernard
- Réhabilitation du chemin de Longiveau à Maillen vers Yvoy
- Réflexion de fond autour de la problématique de rupture créée par l'E411 et la N4 (comment réhabiliter les chemins et sentiers aujourd'hui interrompus_ par ex Bois du Cahotis à Assesse)

*Aménagements sécurisés pour les piétons et cyclistes pour promouvoir une mobilité douce vers les écoles et les gares/arrêts SNCB (Assesse) _ Associer le groupe Chemins et sentiers publics d'Assesse

- Aménagement de trottoirs Chaussée de Dinant et rue de la Magnée à Florée (itinéraire emprunté par les écoliers)
- Aménagement de liaisons Sorinne-la-Longue > gare de Courrière et Crupet > gare d'Assesse ou de Lustin
- Sécurisation de la liaison Crupet > gare d'Assesse
- Sécurisation de la liaison Petit Courrière (N4 et N946) > gare de Courrière
 - o Poursuite des aménagements de la zone sécurisée entre Maillen et Courrière (plus qu'un marquage au sol)
- Création de trottoirs et parking (rue St Denys et Bois d'Ausse à Sart-Bernard)

*Réhabilitation des venelles (tarmac très dégradé)

Mobilité touristique

Pourquoi ?

- Pour que le touriste revienne. En effet, il reviendra plus facilement s'il trouve le cadre paisible, sûr et facile d'accès ; s'il est moins dérangé dans ses déplacements dans le village (Crupet)

Comment (idées de projets) ?

*Balisage d'itinéraires pour piétons, cavaliers et VTT (avec plan)_ en cours

Par ordre de priorité,

*Structuration du stationnement dans le centre du village de Crupet, notamment devant les grottes de Saint Antoine à Crupet

- Amélioration de la signalisation du parking communal pour encourager son utilisation (situé derrière le Restaurant - Taverne Le Pachis à Crupet)

*Recherche de solutions pour augmenter l'accessibilité des sites touristiques, notamment via les transports en commun

*Réhabilitation, entretien (nettoyage, taille, ...) et/ou aménagement (empierrement, ...) de certains chemins et sentiers (passage de quads, motos et pratique du débardage) _ en cours mais à poursuivre ! Notamment :

- Réhabilitation du chemin entre Sorinne-la-Longue et Courrière

*Installation d'un panneau d'information dans chaque village pour une meilleure information, visibilité et accessibilité au réseau de chemins et sentiers _ en cours mais à poursuivre !

*Recherche de solutions pour une « liaison » Crupet > gare d'Assesse ou de Lustin ; minicar ou autres(s) ?

*Réflexion relative à la mobilité des riverains lors des fêtes de village à Crupet (brocantes, diableries, etc.)

*Aménagement de certains points noirs problématiques, ce qui solutionnerait l'insécurité routière, laquelle constitue parfois un frein au tourisme (voir ci-après).

Mobilité pour tous

Pourquoi ?

- Parce que c'est un enjeu de société
- Pour désenclaver le village et favoriser les liens sociaux (Sorinne-la-Longue)

Comment (idées de projets) ?

Par ordre de priorité,

*Centralisation et développement des offres et demandes de covoiturage (notamment vers les villes proches, Namur par exemple) _ en cours mais à poursuivre même s'il est difficile de concilier des horaires variables (Cf. expérience de CAIAC)

NB : Existence d'initiatives informelles

*Création d'un auto-stop sécurisé (VAP, voitures à partager)

*Aménagement, en concertation avec des organismes spécialisés, de rampes d'accès pour les PMR (gare d'Assesse, cimetière de Maillen, guichets de l'administration communale, bureaux de vote,...)

NB : tout le monde profiterait de ces aménagements, pas uniquement les PMR

*Aménagement de la rue St-Denys à Sart-Bernard pour remonter plus aisément le village (en revenant de la gare) pour les personnes âgées ou PMR : aménagement de trottoirs lisses et en dur

*Recherche de solutions alternatives à Florée et à Sorinne-la-Longue (villages pas ou peu desservis par le TEC) : demande d'un arrêt complémentaire à Florée sur la ligne Gesves-Ciney/ minibus à la demande/ panneaux d'affichage pour le co-voiturage/ ...

- Création d'une navette Florée/Assesse aux heures de pointes

*Développement de formules permettant la réduction des déplacements (télétravail, co-working, ...)

Mobilité scolaire

Comment (idées de projets) ?

- *Organisation de la mobilité des plus de 12 ans vers Namur ou Ciney (car un seul train à 7h15)
- *Organisation d'un ramassage scolaire à vélo (Courrière)- Sollicitation de l'asbl Pro-vélo
- *Desserte (via le car scolaire) des écoles de Courrière principalement et d'Assesse au départ de Sorinne-la-Longue.
- *Quid d'un bus depuis Ciney de et vers Sorinne-la-Longue et/ou d'un bus en correspondance à Courrière de et vers Sorinne-la-Longue.
- *Mise en œuvre d'actions de sensibilisation des parents au stationnement aux abords des écoles

Sécurité routière et aménagements

Pourquoi ?

- Parce que c'est un enjeu de société
- Pour garantir la sécurité de tous et la qualité de vie attendue dans un village de 300 habitants, sans compter les 60 enfants et les 40 ados (Sorinne-la-Longue)
- Pour solutionner le problème de sécurité (usagers lents et automobilistes), de circulation importante (véhicules et charrois), de visibilité (carrefours dangereux, passages pour piétons) et de vitesse excessive (grands axes, route de liaison, proximité des écoles, etc.) à de multiples endroits spécifiques dans l'ensemble des villages de l'entité d'Assesse
- Pour pallier l'absence de signalétique, de traçage et d'aménagements visant à ralentir la circulation à de multiples endroits spécifiques dans l'ensemble des villages de l'entité d'Assesse
- Pour une meilleure cohabitation entre les différents usagers de la route (usagers lents, automobilistes (locaux et de transit), poids lourds et charroi agricole)

Comment (idées de projets) ?

Préalable,

Aborder la question de la sécurité routière n'est pas une chose évidente parce qu'elle comporte toujours une part d'objectivité mais aussi une part de subjectivité liée au sentiment d'insécurité.

La FRW est confrontée depuis de nombreuses années à cette question et les constats restent les mêmes dans toutes les communes accompagnées: circulation dense/de transit, vitesse excessive, comportements irresponsables, alcool (parfois drogue), insécurité aux abords des écoles et dans les cœurs de village, ... ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il ne faut plus rien faire !

Il semble donc que la question de la sécurité routière soit à aborder sous 2 volets distincts bien que complémentaires : les aménagements de points noirs problématiques et la sensibilisation et l'information.

****Projets d'aménagement de points noirs problématiques dans chacun des villages de l'entité // volet 1***

Cf. liste communiquée en réunion

- **Les demandes complémentaires, formulées en réunion, sont transmises par la FRW au groupe sécurité routière (interne à l'Administration communale_ Cf. intervention Thierry Dumont, point 4.1.)**
Les personnes qui souhaiteraient obtenir de plus amples informations sur le suivi des demandes (solutions envisagées et éventuellement sur les aménagements programmés), sont invitées à prendre contact avec **MME MYRIAM LACROIX**
Téléphone : 083/655.055 - Services Techniques : 083/636.853 - Administration des S.T. : 083/636.840 - Fax : 083/655.470

Par ordre de priorité,

*Aménagement des cœurs de villages pour favoriser la mobilité douce (et non pas favoriser le « tout à la voiture »)/ tenant compte du passage de convois agricoles

- Réorganisation de la chaussée de Marche à Assesse : embellissement et mobilité douce sécurisée
- Aménagement des abords de l'église de Sart-Bernard en étendant le carrefour St-Denys/Morimont et aussi vers le pont du chemin de fer.

*Sécurisation aux arrêts de train (à Florée et Assesse principalement) / Aménagement des accès aux quais/ Sécurisation du pont de la gare d'Assesse

- Eclairage, accès PMR, passage sous-voies (passage piétons à sécuriser sous les ponts du chemin de fer - mais également E411 et N4 - via des trottoirs, casse-roues, etc).

*Aménagement et/ou entretien de parkings sécurisés (automobiles et vélos) à proximité de certaines écoles et salles de village

- Salle Magimpré (Florée) et salle Cécilia (Courrière) + accès piétons.
- Agrandissement du parking du hall omnisport à Maillen ??? (à préciser)
- Prolongement du parking à Courrière en direction de la bretelle d'accès à la N4

*Aménagement de voiries tenant compte de l'engorgement lié à la création de nouveaux lotissements.
Ex, rue du Bois d'Ausse à Sart-Bernard

*Quid de la circulation liée à la proximité de l'hôpital de Mont-Godinne

*Mise en place d'actions préventives (sensibilisation et aménagements) et curatives (contrôles) // volet 2

- avertissement / sensibilisation aux entrées de villages (Florée)
- sensibilisation au respect des dispositifs mis en place visant à ralentir la circulation (ralentisseurs, rétrécissements et zones 30)
- sensibilisation au respect et/ou information sur le code de la route
- sensibilisation des enfants aux dangers en l'absence de panneaux « rues réservées aux jeux »
- insister sur le respect des zones 30 aux abords des écoles
- installation de **radars préventifs** sur le territoire communal
- contrôles d'alcoolémie complémentaires aux contrôles de vitesse

Transports en commun

Questions

La FRW prend bonne note des questions à poser à la Commune, aux TEC et/ou à la SNCB et tiendra les participants au courant des suites.

Correction du diagnostic

« Absence de bus TEC à Sorinne-la-Longue » > Faux. Il y a une ligne (L66 depuis Ciney, un passage par jour à 11h07), mais pas d'offre le week-end.

Pourquoi ?

- Pour envisager une vie « économique » : déplacements domicile-lieu de travail/ domicile-école (> 12 ans)_voir point mobilité scolaire ci-dessus
- Pour libérer la population des contraintes « voitures » ou appel à des services extérieurs
- Pour relier les villages aux pôles de services (poste, administration, gare, etc.)
- Pour faciliter l'accès des touristes le week-end (venir et repartir du village de Crupet)

Comment (idées de projets) ?

Par ordre de priorité,

*Aménagement et/ou entretien de parkings sécurisés (automobiles et vélos) à proximité des arrêts SNCB problème de vandalisme sur vélos et mobylettes

- Création de parkings à la gare de Courrière et de Florée : installation de parkings sécurisés pour vélos à la gare d'Assesse (par ex, dans l'infrastructure sécurisée du poste de police) et à la gare de Florée

*Maintenance de l'arrêt SNCB de Forée

*Maintenance des trains aux heures scolaires et heures de pointe (matin > 9h)

*Demande d'arrêt du train du matin (6hxx Assesse > Namur) à Sart-Bernard

*Création d'arrêts de train IC et P à Courrière (nœud de communication) + train toutes les heures le week-end

*Mise à disposition d'un autobus en correspondance avec les trains arrivant à la gare de Courrière (la semaine et le week-end)

*Organisation du ramassage sur la commune de « travailleurs » et d'« enfants » pour les acheminer collectivement vers la(les) gare(s). Cf. *expérience menée par CAIAC*

*Demande de passage du TEC au moins 2x par jour à Florée

*Amélioration de l'offre de transports en commun entre Crupet et Assesse (correspondance bus-train ou autres)

*Création d'un service de bus à Yvoy afin que les jeunes puissent non seulement aller à l'école mais aussi se déplacer pour des activités sportives, culturelles et autres.

6. Les suites

La CLDR, commission représentative de la population et de ses différents secteurs, sera installée après les élections communales, au début 2013. Elle prendra connaissance des résultats des réflexions de l'ensemble des GT.

D'ici là, certaines initiatives (visites de terrain, entretiens, etc.) pourront être effectuées pour éclaircir/préciser certains points soulevés lors de cette réunion. Les participants au GT (et les « excusés ») seront tenus informés de ces démarches.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à :

- consulter le site internet de la Commune (www.assesse.be) et la page Facebook de l'ODR (www.facebook.com/assesse.odr)
- contacter la FRW : Audrey WANZOUL: a.wanzoul@frw.be - Tél: 083/66 07 73
Geoffrey LIGOT: g.ligot@frw.be - Tél: 083/66 07 78

Merci pour votre participation !

Qu'est-ce que la mobilité ?

Les modes de déplacements sont :

| Modes de déplacements (MDD) |
|------------------------------------|
| voiture |
| moto, cyclo |
| vélo |
| marche |
| bus |
| train |

Parler mobilité, c'est aussi envisager les différents types de déplacements...

| MDD | Déplacements |
|-------------|---|
| voiture | Circulation sur (auto)routes – nationales, régionales ou communales |
| moto, cyclo | |
| vélo | Chemins lents |
| marche | |
| bus | Transports en commun |
| train | Transport scolaire |

... au regard desquels il existe certaines initiatives et/ou aménagements :

| MDD | Déplacements | Initiatives et aménagements |
|-------------|---------------------------------------|--|
| voiture | Circulation sur (auto)routes - etc... | Code de la route et Aménagement de voiries (co)Voiturage Taxi social, à demande, VAP, ... |
| moto, cyclo | | |
| vélo | Chemins lents | Code de la route, loi de 1841 sur les chemins vicinaux, ... Aménagements divers (trottoirs, chemins et sentiers, pistes cyclables, ...) RAVeL Rangs vélos |
| marche | | |
| bus | Transports en commun | Accessibilité Tranches horaires Intermodalité |
| train | Transport scolaire | |

Tous les publics doivent être pris en considération.

| Modes de déplacements | Types de déplacements | Initiatives et aménagements | Publics visés |
|-----------------------|---|--|--|
| charroi | Circulation sur (auto)routes – nationales, régionales ou communales | Accessibilité Aménagement de voiries Fléchage | entreprises (notamment du zoning) |
| voiture | | Code de la route et Aménagement de voiries (co)Voiturage Taxi social, à demande, VAP, ... | habitants (des communes voisines incluses) |
| moto, cyclo | | | habitants jeunes |
| vélo marche | Cheminements lents | Code de la route, loi de 1841 sur les chemins vicinaux, ... Aménagements divers (trottoirs, chemins et sentiers, pistes cyclables, ...) RAVeL Rangs vélos | habitants publics spécifiques (jeunes, enfants, demandeur d'emplois, d'asile, ...) |
| bus | Transports en commun Transport scolaires | Accessibilité Tranches horaires Intermodalité | habitants navetteurs publics spécifiques (jeunes, enfants, demandeur d'emplois, d'asile, ...) |
| train | | | habitant navetteurs |

Le tableau ci-dessus n'est pas complet et précis, il a pour seul mérite de présenter la thématique de la mobilité dans sa globalité.

Ne sont pas repris dans la colonne « MDD » le cheval ou encore pour les « publics visés », le touriste et les PMR (personnes à mobilité réduite).

La mobilité est ainsi l'affaire de tous.

Bon nombre de partenaires/opérateurs œuvrent également en la matière. Sans faire l'exercice en regard des différents modes de déplacements, voici un aperçu des principaux acteurs :

| | |
|---|---|
| Institutions et associations spécialisées | Police des Arches, IBSR, asbl Sentiers.be, asbl GAMMA, ... |
| Structure et organismes supra-communaux | CAIAC, GAL, MTPN, DNF, CGT, ... |
| Commune d'Assesse | politique communale, services communaux (OTA), initiative communale de type GT SR, CCATM, groupe "Chemins et Sentiers Publics Assessois", ... |
| Citoyens | asbl APPEL, ... |

Demandes formulées pour l'entité d'Assesse au cours des précédentes démarches de consultation

Mobilité douce et cheminements lents (lien sécurité/ tourisme)

En dépit des demandes de subsidiations communales non abouties, les voiries régionales ou communales manquent d'aménagements en faveur des usagers doux. Cela rend notamment très difficile les cheminements lents vers les écoles et les arrêts SNCB. Les frontières physiques entre les villages (chemin de fer, N4, autoroute, bois privé) limitent les liens entre les sections, ce qui ne facilite pas l'aménagement de liaisons inter-villages (par ex : l'isolement du village de Sart-Bernard).

Mobilité pour tous, en ce compris la mobilité scolaire

Peu d'idées de demandes/ de projets à ce jour.

Transports en commun

En ce qui concerne les horaires des bus, ils sont, comme souvent, organisés en fonction des horaires scolaires et paraissent peu adéquats aux besoins de la population rurale (pour information, les TEC dispose d'un budget fermé, toute demande d'investissement doit faire l'objet d'une négociation auprès du GW).

L'amélioration de l'offre en transports (TEC mais SNCB également) pourrait s'envisager par l'adaptation de l'existant mais également par la création de nouveaux services prenant en considération les besoins spécifiques des personnes socialement ou économiquement plus fragiles. Le covoiturage apparaît être une solution mais n'est pratiqué que de manière informelle (pour les déplacements scolaires et de loisirs), peut-être par méconnaissance d'outils efficaces et bien structurés (de type Taxi stop).

Sécurité routière et aménagements

La population et les enfants consultés mentionnent des problèmes de sécurité liés aux vitesses souvent excessives dans les villages. Malgré les efforts sensibles réalisés par la Commune ces dernières années, la déficience d'aménagements visant à ralentir la circulation à des endroits spécifiques de l'entité justifie ce sentiment d'insécurité (écoles, maisons de village, centre MENA « Mineurs étrangers non accompagnés », ...).